

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **7 février 2011**

Délibération n° 2011-2010

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Caluire et Cuire

objet : Accès à la propriété Notre Dame des Sans Abris - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur Crimier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 28 janvier 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mardi 8 février 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mme Pallega, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Brailard (pouvoir à Mme Frih), Havard (pouvoir à M. Petit), Kabalo (pouvoir à M. Llung), Louis (pouvoir à M. Gignoux), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pesson (pouvoir à M. Ferraro), Roger-Dalbert (pouvoir à Mme Revel), M. Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier), MM. Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vaté (pouvoir à M. Cochet), Vurpas.

Absents non excusés : M. Albrand, Mme Bab-Hamed.

Séance publique du 7 février 2011**Délibération n° 2011-2010**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Caluire et Cuire

objet : **Accès à la propriété Notre Dame des Sans Abris - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 janvier 2011, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté a approuvé, par délibération n° 2008-0455 du 15 décembre 2008, l'inscription à la programmation pluriannuelle des investissements 2009-2014 de l'opération "Accès à la propriété Notre Dame des Sans Abris", située à Caluire et Cuire.

Cette opération de voirie s'effectue dans le cadre d'une opération immobilière réalisée par l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône. A proximité de la résidence Quartier Rochette (constituée de quatre bâtiments), l'OPH du Rhône souhaite construire un établissement d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD) impliquant la démolition de deux bâtiments et d'un "city-stade". Les personnes âgées résident actuellement au sein du foyer Notre Dame des Sans Abris, situé en face de la future construction.

Les travaux de voirie consistent en la réalisation d'une voie nouvelle de desserte du nouvel EHPAD et d'une place publique reliant cette voie nouvelle à la rue Capitaine Ferber. Le site est très contraint avec la présence d'une balme végétalisée et de fortes pentes.

Par délibération n° 2010-1828 du 29 novembre 2010, le conseil de Communauté a approuvé la réalisation des travaux de voirie et a voté une individualisation d'autorisation de programme de 665 000 €.

Cette opération fait également l'objet de travaux à réaliser sur le réseau d'eau potable pour un montant de 55 000 € TTC.

Ceux-ci consistent en la création d'un réseau d'eau potable et ses branchements. Ces travaux seront réalisés sur les marchés à bons de commande de la direction de l'eau.

Le conseil de Communauté est sollicité pour l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme pour la réalisation des travaux d'eau potable d'un montant de 45 986,62 € HT, soit 55 000 € TTC ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve la création d'un réseau d'eau potable et ses branchements, opération complémentaire à l'opération de voirie, permettant l'accès à la propriété Notre Dame des Sans Abris et à l'EHPAD à Caluire et Cuire.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale C1 - Développer la mobilité pour tous, en respectant l'environnement sur l'opération n° 2319, individualisée le 29 novembre 2010.

Le montant de l'autorisation de programme individualisé est complété pour un montant supplémentaire de 45 986,62 € HT en dépenses à la charge du budget annexe des eaux, répartis selon l'échéancier suivant : 45 986,62 € HT en 2011.

La TVA versée en sus sur l'opération est intégralement récupérée auprès du délégataire pour un montant équilibré en dépenses et en recettes de 9 013,38 €.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à :

- 665 000 € TTC en dépenses sur le budget principal,
- 45 986,62 € HT en dépenses sur le budget annexe des eaux.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 9 février 2011.